**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Kriminologie = Revue suisse de criminologie = Rivista svizzera di criminologia = Swiss Journal of Criminology

**Herausgeber:** Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

**Band:** 15 (2016)

**Heft:** 2

**Artikel:** Devenir, demeurer, se désister? : Des récits de vie pour éclairer les dynamiques de la déviance

**Autor:** Grandjean, Julie / Rossel, Mathieu / Grossrieder, Lionel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1050737

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

*Julie Grandjean, Mathieu Rossel, Lionel Grossrieder, Manon Jendly, Christophe Zufferey*

# Devenir, demeurer, se désister? Des récits de vie pour éclairer les dynamiques de la déviance

**Résumé**
Cet article explore les dynamiques entourant la déviance (criminalisée) de jeunes adultes, à partir de leurs récits de vie. Il s'appuie sur les narratifs de vingt-quatre hommes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, qui ont connu une expérience de judiciarisation. Leurs trajectoires sont investiguées en combinant deux portes d'entrée analytique rarement conjuguées en criminologie: celle, *explicative,* qui porte sur les facteurs qui de leurs points de vue sont à l'origine de leur délinquance et celle, *compréhensive,* qui restitue le sens qu'ils lui attribuent. Il ressort de notre analyse que les dynamiques entourant leur entrée, leur maintien et/ou leur sortie de la délinquance peuvent être ventilées sous trois systèmes, à savoir le système de la déviance, celui de la délinquance, et celui de l'économie parallèle. Ces trois systèmes sont en interaction et tendent à démontrer que la dimension de l'encadrement représente la variable explicative et compréhensive principale de l'entrée et de la persistance dans la délinquance, tandis que l'occupation professionnelle, lorsqu'elle est jugée satisfaisante en termes de rémunération et de valorisation, permet d'en saisir le processus de sortie.
*Mots-clés:* Jeunes, Risques, Désistance, Criminologie des Parcours de Vie.

**Zusammenfassung**
Dieser Artikel erforscht die Dynamik rund um die (kriminalisierte) Devianz junger Erwachsener gestützt auf deren Lebensgeschichten. Grundlage bilden die Berichte von 24 Männern im Alter von 18 bis 25 Jahren, die mit der Polizei und/oder der Justiz in Konflikt geraten sind. Ihr Werdegang wird anhand von zwei analytischen Ansätzen untersucht, die in der Kriminologie selten kombiniert werden: dem erklärenden Ansatz, der auf die Faktoren eingeht, die aus der Sicht der Jugendlichen zur Delinquenz geführt haben, und dem verstehenden Ansatz, der den Sinn herausarbeitet, den sie ihr zuweisen. Unsere Analyse zeigt, dass die Dynamik rund um den Einstieg in die Delinquenz, den Verbleib in der Delinquenz und/oder den Ausstieg aus der Delinquenz nach drei Systemen gegliedert werden kann: dem System der Devianz, dem System der Delinquenz und dem System der Schattenwirtschaft. Die drei Systeme stehen in Wechselwirkung zueinander und deuten darauf hin, dass das Umfeld die wichtigste Variable ist, um das Abgleiten oder Verbleiben in der Delinquenz zu erklären und zu verstehen, während die berufliche Tätigkeit, sofern sie in Bezug auf Bezahlung und Wertschätzung als befriedigend erlebt wird, den Prozess des Ausstiegs begründet.
*Schlüsselwörter:* Jugend, Risiko, Ausstieg, Lebenslaufkriminologie.

**Abstract**
This article studies the dynamics surrounding young adults' delinquency based on their life stories. It draws upon the narratives of twenty-four men aged between eighteen and twenty-five who had a run-in with the law. Their paths are investigated by applying two analytic approaches rarely combined in criminology: a *normative* approach, which focuses on the factors which, as they see it, lie at the origin of their delinquency; and a *comprehensive* approach, which reflects their understanding of it. Our analysis reveals that the dynamics surrounding their falling into delinquency, their persistence in and/or their discontinuance of such behavior can be broken down under three systems, i. e., the system of deviance, the system of delinquency, and the system of underground economy. These three systems interact with one another and show that the dimension of support represents the principal explanatory and interpretive variable with respect to entering and persisting in delinquency, while a professional occupation, when deemed satisfying in terms of salary and recognition paves the way for the process of change.
*Keywords:* Youth, Risk, Desistance, Life-course Criminology.

## 1. Introduction

Pourquoi un individu s'engage-t-il sur la voie de la délinquance? Pourquoi persiste-t-il à adopter des comportements contraires aux normes? Pourquoi s'en détourne-t-il? S'implique-t-il dans une action délinquante par hasard ou en raison de circonstances particulières? Le cas échéant, ces circonstances sont-elles les mêmes pour tous et fluctuent-elles? Les questions entourant les origines et les évolutions de la délinquance demeurent sujettes à controverses (Agnew, 2005). Schématiquement, ces débats renvoient à deux grandes approches distinctes pour appréhender la question criminelle. La première tend à l'expliquer sous l'égide d'un schéma cause/effet et en s'attachant aux différences, en un temps et en un lieu donnés, entre groupes d'individus, typiquement entre délinquants et non-délinquants. La deuxième approche en revanche cherche à lui donner sens, en portant une attention particulière aux processus entourant le déroulement des événements et le cheminement de chacun, dans son individualité et dans l'espace-temps (Debuyst, Digneffe & Pires, 2008). Dans le pre-

mier cas, la focale est portée sur l'acte délinquant, alors que dans le deuxième, ce sont le contexte, les acteurs et leurs évolutions, qui sont placés au centre des réflexions.

Cet article s'inscrit à la croisée de ces deux grandes approches, dès lors qu'il combine deux paradigmes plus souvent opposés que conjugués: celui du risque d'une part, et celui du parcours de vie, de l'autre (Farrington, 2003). Il les (ré)concilie en prenant pour point de départ les histoires de vie recueillies auprès de jeunes gens qui ont connu une expérience de judiciarisation, c'est-à-dire qui ont été une fois au moins en contact avec la justice et/ou la police pour un fait qui leur était reproché (Noreau, 2000; Bernier, Bellot, Sylvestre & Chesnay, 2011). En s'attachant à la façon dont ces jeunes parlent de leur vie (non)conventionnelle, il fait le pari d'en saisir la complexité de façon plus intégrée.

## 2. Cadre théorique

La présente contribution a pour ancrage théorique le paradigme du risque, et celui du parcours de vie.

Au travers du paradigme du risque, l'ambition consiste à *expliquer* la délinquance sous l'angle de facteurs identifiés empiriquement comme de bons prédicteurs de comportements déviants, voire criminels (Farrington, 1990, 2000; Farrington & Loeber, 1999). Les facteurs de risque sont ceux réputés augmenter la probabilité de développer des problèmes de comportement et/ou d'être victimisé. En l'état actuel des connaissances, ces facteurs sont catégorisés en regard de caractéristiques liées à l'individu, à son environnement familial et scolaire, ainsi qu'à ses pairs et à sa communauté d'attache (Tanner-Smith, Wilson & Lipsey, 2013). Dans le même élan, de plus en plus de recherches se focalisent aussi sur l'identification de facteurs dits «de protection», à savoir des facteurs qui contribuent à modérer l'effet d'une exposition au risque d'une part d'adopter des comportements délinquants et/ou d'autre part de subir une victimisation (Pollard, Hawkins & Arthur, 1999). L'ensemble de ces études s'attache à expliquer la délinquance en s'intéressant aux relations de causalité. Elles découlent de l'idée selon laquelle il est des éléments qui, conjugués, favorisent une prédisposition à l'avènement d'un dommage. Par conséquent, il convient de les identifier en amont pour tenter de s'en prémunir, ou à défaut, d'en réduire au moins la gravité (Farrington, Piquero & Jennings, 2013).

De nature plus *compréhensive,* la théorie du parcours de vie met l'accent non pas tant sur l'acte et un auteur qualifié de criminel, mais plutôt sur les contextes, les processus et les transitions des individus, pour mieux donner du sens à leurs expériences (Bessin, Bidart & Grossetti, 2010). Ce paradigme attache une importance particulière à l'évolution des acteurs et leurs interactions, à travers le temps et l'espace (Elder, Johnson & Crosnoe, 2003). Depuis la recherche longitudinale de Sampson et Laub (1993)[1], cette voie d'investigation est de plus en plus prisée en criminologie, notamment pour explorer les processus de désistance (Carlsson, 2012). Plus spécifiquement, elle active plusieurs concepts inhérents à tout parcours de vie, dont celui des bifurcations. Cette notion se réfère à un changement imprévisible ou un moment critique sensible dans le cours d'une vie (Grossetti, 2009). Suivant Hélardot (2009, 161), elle peut être définie comme «une modification soudaine, imprévue et durable de la situation personnelle et des perspectives de vie, concernant une ou plusieurs sphères d'activités». Dans la littérature anglo-saxonne, il est question de *«turning points»,* dont l'impact sur une trajectoire scelle l'apparition d'un nouvel état (Abbott, 2001). Sont ainsi considérés propices au changement notamment une réorientation professionnelle, une rupture amoureuse, un déménagement ou encore l'obtention d'un diplôme.

Dans cet article, nous tentons de dépasser les oppositions ontologiques de ces deux orientations théoriques privilégiées pour appréhender la déviance (criminalisée), en partant des récits des principaux sujets concernés (Bidart, 2009; Cassoni, 2010, Presser, 2010). Vingt-quatre jeunes adultes ayant connu une expérience de judiciarisation ont accepté de nous parler de leur parcours, depuis le début de leur scolarité obligatoire, jusqu'au moment de notre entrevue. Leurs propos ont fait l'objet d'une analyse croisée: celle, *explicative,* qui porte sur les facteurs qui de leurs points de vue sont à l'origine de leur délinquance et celle, *compréhensive,* qui restitue le sens qu'ils lui attri-

1 Qui ont analysé le parcours sur 60 ans de près de 500 sujets initialement recrutés par le couple Glueck (1950) pour ses travaux.

***Tableau 1:*** *Caractéristiques sociodémographiques des répondants (N=24)*

| Caractéristiques | | Fréquence en% (effectif) |
|---|---|---|
| *Age* | 18 ans | 8.33% (2) |
| | 19 ans | 29.17% (7) |
| | 20 ans | 25% (6) |
| | 21 ans | 20.83% (5) |
| | 22 ans | 8.33% (2) |
| | 24 ans | 8.33% (2) |
| | **Total** | **100% (24)** |
| *Nombre de redoublement* | 0 | 37.5% (9) |
| | 1 | 50% (12) |
| | 2 | 8.33% (2) |
| | 3 | 4.17% (1) |
| | **Total** | **100% (24)** |
| *Voie scolaire* | Médiane | 29.17% (7) |
| | Pratique | 50% (12) |
| | Pré-gymnasiale | 20.83% (5) |
| | **Total** | **100% (24)** |
| *Situation des parents* | En couple/mariés | 33.33% (8) |
| | Séparés/divorcés | 66.67% (16) |
| | **Total** | **100% (24)** |

buent. Il ressort de cette analyse que les dynamiques entourant leur entrée, leur maintien et/ou leur sortie de la délinquance peuvent être saisies sous trois systèmes, dont les frontières sont poreuses.

## 3. Méthodologie

Notre stratégie de recherche a été élaborée en collaboration avec le Centre de recrutement romand de l'Armée suisse, où tout jeune homme de nationalité suisse et résidant en Suisse romande est amené à transiter une fois atteint sa majorité, dans le but de définir les modalités de son service envers la patrie.

### 3.1 Recrutement et échantillonnage

Le recrutement des participants à cette étude a été réalisé dans les locaux du Centre de recrutement, sis à Lausanne. Du 24 novembre 2014 au 4 mai 2015, 28 conscrits nous ont été adressés par le Service psychologique du Centre, au regard de leurs résultats à la batterie de tests portant sur la résistance aux charges psychosociales et la symptomatologie psychiatrique. 24 d'entre eux se sont portés volontaires à participer à cette étude. Concrètement, une information générale sur l'étude était donnée à l'ensemble des conscrits, mais seuls ceux dont les résultats des tests présumaient une expérience de judiciarisation étaient invités à rejoindre le chercheur pour s'en entretenir avec lui, sous réserve de son consentement, libre et éclairé.

Au total, notre corpus se compose de vingt-quatre jeunes hommes suisses romands. D'un point de vue sociodémographique, la moyenne d'âge des répondants est de 20.7 ans (Tableau 1). 15 d'entre eux (62.5%) ont redoublé au moins une fois une année scolaire et seuls 5 (20.8%) ont effectué leur scolarité dans une voie pré-gymnasiale. S'agissant de leur configuration familiale, 16 (66.6%) ont des parents séparés/divorcés.

### 3.2 Collecte des données

Deux outils de collecte de données ont été privilégiés pour recueillir le discours de nos répondants: l'entretien rétrospectif et le *Life History Calendar*.

De type semi-directif, les entretiens ont été menés suivant une trame générale couvrant les principaux domaines qui, en l'état actuel des connaissances, sont réputés «criminogènes» (Guay, Benbouriche, Parent, 2015). Le vécu de chaque jeune a de la sorte été abordé au regard de sa famille, de son école, de ses pairs, de son quartier, de ses loisirs, de ses comportements jugés problématiques à ses yeux et de son éventuelle consommation d'alcool et/ou de stupéfiants (Agnew, 2005). Sachant qu'il existe une corrélation positive entre la délinquance et la victimisation (Killias, Aebi & Kuhn, 2012; Mayhew & Elliott, 1990; Villmow & Stephan, 1983), cette dimension a, dans la mesure du pos-

sible, aussi été explorée. En termes logistiques, les entretiens, d'une durée d'une heure environ, ont tous été effectués dans une salle mise à disposition par le Centre de recrutement et garantissant la confidentialité des échanges. Ils ont également tous été menés par le même enquêteur, de sexe masculin, dès lors que le genre pouvait en l'espèce influer le déroulement et la teneur des échanges, mais aussi engendrer des biais d'uniformité des informations récoltées et de désirabilité sociale (Bizeul, 1998). Tous les entretiens ont été enregistrés et retranscrits intégralement, pour en faciliter l'analyse. Des prénoms et noms de lieux fictifs ont été utilisés afin de protéger l'anonymat des répondants.

Pour faciliter les échanges en entretien, il a été recouru aux *Life History Calendars* (LHC). Le LHC constitue un outil fiable et usité en particulier pour recueillir des données longitudinales complexes relevant d'événements historiques multiples et simultanés (Sutton, 2010). Les contextes et le temps biographiques des individus sont primordiaux dans l'étude de leurs comportements (Belli, Stafford, Alwin, 2009; Agra, 1999). Le LHC, au travers de son format visuel et simplifié, permet au répondant et à l'enquêteur de co-construire le parcours de vie du premier en repérant le cas échéant aisément les contradictions et les lacunes qui le jalonnent (Freedman, Thornton, Camburn, Alwin, Young-DeMarco, 1988). A l'inverse des questions de recherches traditionnelles, le LHC s'intéresse aux relations existantes entre les différents aspects autobiographiques, améliorant ainsi le rappel des événements passés, tant du point de vue de leur précision que de leur temporalité (Nelson, 2010). Structuré autour des mêmes dimensions que celles abordées dans les entretiens (Bertaux, 1986), son usage a permis de situer dans le temps les facteurs de risque, de protection et de désistance relevés par les répondants, de même que leurs bifurcations, tempérant en partie les problèmes relatifs au phénomène de la causalité circulaire. Cet instrument a par ailleurs facilité grandement la parole de nos répondants, peu coutumiers de s'exprimer sur leur vie, qui plus est auprès d'une personne inconnue.

### 3.3 Stratégie d'analyse

L'ensemble des données recueillies a fait l'objet d'une analyse en continu. Simultanément au processus de récolte des données au travers du LHC, une analyse verticale réalisée en double aveugle de chaque entretien, pris indépendamment, a permis d'établir les premières unités de sens. L'ensemble du corpus a ensuite fait l'objet d'une analyse horizontale, en double aveugle également, centrée sur les éléments de convergence et de divergence entre les différents récits. Enfin, une synthèse a été effectuée entre les différentes analyses des différents chercheurs, afin de comparer les diverses dimensions relevées à titre individuel et d'en dégager les plus petits dénominateurs communs.

## 4. Un modèle systémique

Tous nos répondants ont relaté des épisodes de leur existence réputés problématiques en regard des normes établies. A leur analyse, ces épisodes sont situés et s'inscrivent dans un processus de déviance (criminalisée), dont nous rendons compte ici sous trois systèmes, à savoir le système de la déviance, celui de la délinquance, enfin celui de l'économie dite parallèle. Par «système», nous entendons avec Lesourne (1976) et De Rosnay (1994), un ensemble d'éléments qui évoluent en interaction, organisé en fonction d'un but, ici en l'espèce celui de restituer la complexité d'une dynamique de vie présumée problématique selon les normes en vigueur. Si les frontières entre chaque système sont perméables, l'un pouvant potentiellement mener à l'autre et inversement, il est aussi des cas pour lesquels il n'y pas eu de telle continuité, comme en atteste la Figure 1 ci-après.

Parmi les vingt-quatre répondants, vingt-deux (91.7%) ont gravité dans le premier système, soit celui de la déviance, quatorze (58.4%) ont expérimenté le second système, c'est-à-dire celui de la délinquance, et enfin cinq (20.8%) ont évolué au sein du dernier système, celui de l'économie parallèle. Sur les vingt-deux répondants ayant gravité dans le système de la déviance, douze (54.5%) d'entre eux sont passés dans le système de la délinquance, tandis que deux y sont entrés directement. Enfin, cinq (35.7%) des répondants ayant transité par le second système ont passé par le système de l'économie parallèle, que deux avaient alors quitté au moment de l'entretien. Ce processus explicatif et compréhensif de la déviance (criminalisée) n'est dès lors pas statique. Les sujets qui ont connu la première phase lorsqu'ils étaient mineurs ne traversent pas systématiquement, à mesure qu'ils grandissent, la se-

***Figure 1:*** *Processus explicatif et compréhensif de la déviance (criminalisée)*

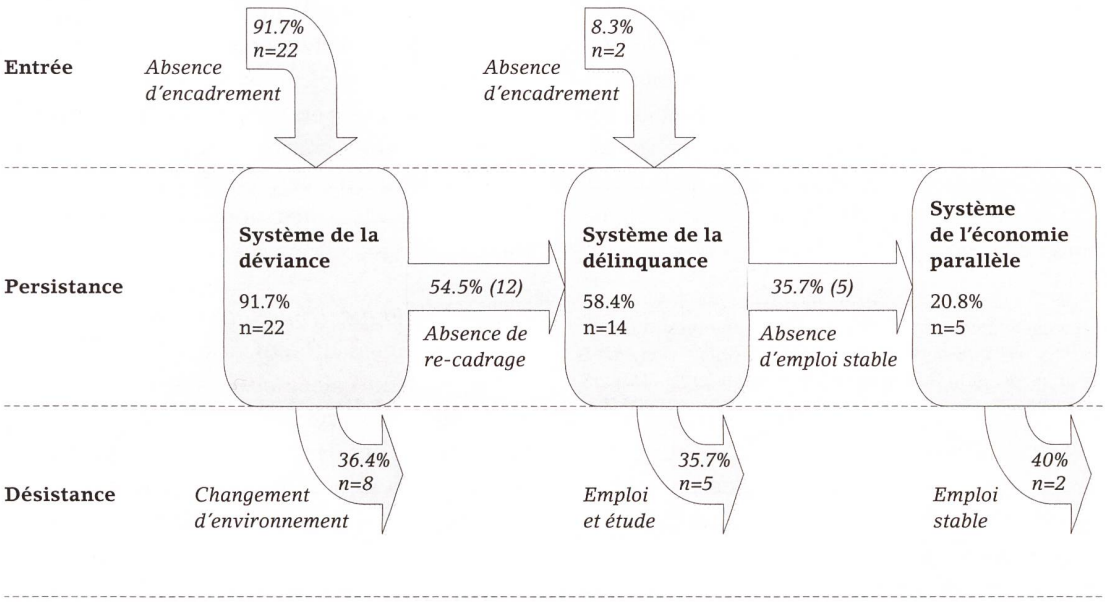


conde phase, avant d'évoluer dans la troisième. Les données soulignent en effet que dix répondants sur vingt-deux ont gravité uniquement dans la première phase et huit d'entre eux ont ensuite quitté la dynamique de la vie problématique pour rejoindre celle de la vie conventionnelle. De plus, deux répondants ont basculé dans la dynamique de la vie problématique en s'insérant directement dans la seconde phase du processus sans être passés par la première. En revanche, aucun individu n'est entré dans la dynamique de la vie problématique en s'introduisant directement dans la troisième phase. Les données soulignent également qu'aucun individu n'a basculé du système de la déviance au système de l'économie parallèle sans passer par le système de la délinquance. Théoriquement, le retour dans une phase antérieure est envisageable. Par exemple, il est possible qu'un individu, sorti préalablement du système de la déviance, y retourne après avoir gravité dans le système de la délinquance. Les entretiens réalisés n'ont toutefois pas révélé un tel scénario.

### 4.1 Le système de la déviance

Le système de la déviance correspond à une phase durant laquelle nos sujets ont adopté des comportements jugés problématiques, mais non-réprimés par la loi. Ces comportements ont le plus souvent été repérés en milieu scolaire (par ex. retards et absences répétés, insolence régulière à l'égard des professeurs) ou dans les espaces publics (par ex. occupations de lieu non-désirées, *littering* – à savoir le fait d'abandonner négligemment ses déchets dans les espaces publics). Plus de 90% de nos répondants se sont engagés dans une dynamique de vie problématique saisie sous ce premier système. A l'analyse de leurs récits, une liberté peu surveillée, de même qu'un déficit d'attachement à leurs principales sphères de socialisation apparaissent comme les éléments qui ont le plus influé pour l'irriguer.

#### *4.1.1 Se voir fixer des limites*

Tous les répondants ayant connu le système de la déviance évoquent le manque de contrôle d'un référent adulte, et plus spécifiquement parental, comme point de départ du développement de leurs problèmes de comportement. Les répondants se sont en effet tous longuement étendus sur le fait que leurs attitudes inadéquates à l'école n'ont pratiquement jamais provoqué de réaction de la part de leurs parents. De fait, bien que ces conduites aient pu mener à des heures de retenue, ou encore des convocations de leurs parents pour en discuter avec les intervenants scolaires, tous rapportent que ces mesures se sont avérées tantôt sans suite, tantôt vaines, tel que l'exprime Etienne[2]:

2 Tous les prénoms figurant dans l'article sont fictifs afin de préserver l'anonymat des répondants.

*«[...] Ils (ses parents et son professeur) m'ont envoyé voir le psy de l'école. J'étais dans une salle avec un bureau et une vitre teintée, y' avait un psychologue qui me regardait pendant que je travaillais, que je faisais les devoirs. Ça m'a rien apporté.» [Etienne, 20 ans]*

Dans les rares cas relatés où des mesures étaient prises par les parents, celles-ci étaient contournées ou prenaient fin dès qu'une légère amélioration se faisait sentir, facilitant le retour aux anciens comportements, comme en témoigne Gaëtan:

*«[...] Quand j'avais des mauvaises notes, je me faisais gueuler dessus. Après pendant 3 semaines je devais montrer mes devoirs et tout mais dès que je les faisais bien pendant 3 semaines, ça se relâchait.» [Gaëtan, 19 ans]*

Sur les vingt-deux répondants ayant connu de tels épisodes, tous ont mis l'accent sur un déficit de leurs référents adultes, relativement à la transmission de valeurs comportementales et scolaires conventionnelles. Tous ont en outre insisté sur une liberté d'activité et de mouvement accordée dès les premières années de leur scolarité et jugée rétrospectivement relativement éloignée d'une routine plus conventionnelle pour leur âge. Ainsi, Nicolas par exemple s'étonne-t-il encore qu'il lui était possible de jouer dehors dès l'âge de douze ans en semaine et jusqu'à vingt-trois heures, sans en être inquiété par ses parents:

*«[...] J'ai commencé à sortir le soir quand j'avais 12 ans. Je dis pas que mes parents se sont pas occupés de moi mais on était dans un petit village, y' avait pas trop de problème, tout se savait. Du coup, j'ai commencé à sortir assez tôt. Je dirais qu'à quatorze ans, j'informais carrément plus mes parents de ce que je faisais, quoi. Juste peut être pas rentrer à 2 heures du mat, mais vingt-trois heures – minuit c'était jouable. J'étais avec des gens plus vieux et on traînait dehors, on buvait des bières, on écoutait de la musique, on squattait les places publiques.» [Nicolas, 20 ans]*

Tous les jeunes qui ont par la suite transité dans le système de la délinquance nous ont dit de cette liberté qu'elle était excessive et qu'elle a certainement participé à la commission de leurs premières infractions de gravité mineure. A l'exception de la vente de stupéfiants, rarement découverte, ces infractions leur ont pour la plupart valu une condamnation par un tribunal des mineurs, dont certains disent regretter qu'elle n'ait pas renforcé par la suite le contrôle parental sur leurs activités.

En définitive, il n'est pas un de nos répondants qui n'a pas évoqué un manque de supervision adulte à l'appui de ses premiers comportements problématiques. Ce contrôle est mentionné comme un élément facilitant l'adoption d'une vie conventionnelle, à tout le moins comme un rempart au système de la délinquance. Certes, certains répondants ayant mentionné une supervision cohérente durant leur enfance font aussi état d'«erreurs de parcours». Ces épisodes toutefois n'ont pas connu d'emballement en raison selon eux de la réaction vive et sans équivoque des adultes de leur entourage.

### *4.1.2 Développer son attachement*

L'environnement affectif, occupationnel et spatial occupe une place prépondérante dans les récits de nos répondants qui ont connu des épisodes de vie problématiques. Leurs propos relèvent tous l'importance de grandir dans un environnement qui favorise aussi leur attachement aux acteurs qui y gravitent et qu'il importe de ne pas décevoir. Outre la famille, l'attachement à des pairs non déviants, de même qu'une relation amoureuse épanouissante sont régulièrement évoqués comme ayant participé à leur maintien et/ou leur retour à une vie conventionnelle. Ainsi, Quentin par exemple explique combien sa relation avec sa compagne lui a été bénéfique, notamment pour le détourner de ce qu'il nomme lui-même de «mauvaises fréquentations»:

*«[...] J'ai eu la chance de rencontrer une copine et elle m'a vraiment sorti de ça, donc je fumais plus. Ben du coup, comment dire, je lui consacrais plus de temps, donc je traînais moins de temps avec mes potes, ce qui m'a permis aussi de commencer à avoir de nouvelles fréquentations, des nouveaux amis. Ouais je pense c'est vraiment elle qui m'a sorti de ça en fait.» [Quentin, 21 ans]*

De même, Fabrice révèle dans quelle mesure ses proches ont influencé ses conduites relativement à sa propension à consommer et trafiquer de la marijuana:

*«[...] Au début je me posais avec eux (ses amis) et je fumais un peu jusqu'à ce qu'ils me disent que je commençais à fumer beaucoup. J'ai commencé à choper moi et à fumer moi. Ouais moi je te dis je fumais comme un pompier. [...] A 20 ans, j'ai commencé aussi à en vendre tu vois, j'avais besoin d'argent, j'avais pas de travail. Mais ma copine aimait pas trop. Et ma patronne me voyait tout le temps foncdé. Au bout d'un moment j'ai dit stop.» [Fabrice, 21 ans]*

Quant à Antoine, il s'étend longuement sur son patron et le soutien inestimable qu'il lui a apporté:

*«[...] J'ai été repris en main. Parce qu'avant j'étais un petit con, j'étais toujours en retard et tout ça et c'est lui [son patron] qui m'a fait devenir celui que je suis au-*

*jourd'hui, quoi. Il m'a vraiment aidé pour tout, que ce soit pour les factures que j'avais à payer, pour comment être dans la vie pis il m'a jamais laissé tomber. C'était mon deuxième père en fait.» [Antoine, 22 ans]*

A l'inverse, tous ceux dont les récits traduisent peu d'appartenance à leurs principales sphères de socialisation font état de maintien dans la déviance (criminalisée). Nombre d'entre eux rapporte que ce peu d'attachement remonte à un moment de basculement qui a engendré un changement abrupte et mal accompagné de leur environnement. Parmi ces changements, décrits comme sans concession, sont cités l'exclusion d'un établissement scolaire, la rupture d'un contrat d'apprentissage, un déménagement et la séparation des parents vécue douloureusement.

### 4.2 Le système de la délinquance

Pour ceux des répondants qui ont connu le système de la déviance, leur entrée dans celui de la délinquance représente une phase d'intensification de leurs comportements problématiques synonymes notamment de vols, de dommages à la propriété ou encore de contraintes. En effet, sur les 58.4% de répondants qui ont traversé ce système, seuls deux y sont entrés directement (8.3%), alors que tous les autres ont préalablement gravité au sein du système de la déviance. A l'analyse de leurs récits, le système de la délinquance semble alimenté par deux grandes préoccupations qui mobilisaient nos répondants au moment des faits: celle d'être reconnu, respectivement de trouver sa voie.

#### *4.2.1 Etre reconnu*

Tous les répondants qui disent avoir gravité dans le système de la délinquance tendent à relier leurs problèmes de comportement à une quête de reconnaissance. Ainsi par exemple Raymond, qui a changé d'établissement scolaire à la suite d'un redoublement lors de sa 8ème année de scolarité, relève-t-il:

*«[...] Quand je suis arrivé (dans mon village), ben je connaissais personne alors je me suis fait un peu ma place comme ça quoi, en foutant un peu la merde.» [Raymond, 20 ans]*

Raymond explique que son déplacement en cours d'année dans une nouvelle institution et une classe inconnue, de surcroît avertie de ses problèmes scolaires, a joué un rôle prépondérant dans l'aggravation de sa conduite. Placé au centre des curiosités de ses nouveaux camarades, soucieux de connaître les raisons précises de son renvoi, il explique avoir «joué» avec cette image de «mauvais garçon» pour s'intégrer et être accepté. La recherche et l'acquisition d'un rôle et d'une identité au sein d'un groupe inconnu ont amplifié selon lui ses problèmes de comportement, à l'instar d'Alphonse qui les arrime aussi à une telle quête:

*«[...] Tu fous la merde parce que de toute façon tu sais rien faire d'autre. On t'enlève de tout, j'étais perdu dans un coin. Il faut prouver qui t'es, sinon c'est la merde, alors tu montres qui tu es, et ça s'arrête jamais.» [Alphonse, 22 ans]*

Dans ce cadre, le soutien de l'entourage de nos répondants, qu'il ait été de nature familiale, amicale, sentimentale, scolaire et/ou professionnelle, a selon leurs dires influé de manière considérable sur leur maintien ou leur sortie de délinquance. Ce soutien parfois a été le fait d'un tiers référent de prime abord improbable, tel qu'un juge pour mineur, ou encore un directeur d'institution, tel que poursuit Alphonse:

*«[...] C'était le directeur du foyer en fait. C'est lui qui est venu me chercher (dans une maison d'éducation au travail du canton du Valais). Y avait plus de foyers ouverts qui voulaient mon dossier et lui était prêt à essayer de m'aider et par conséquent il fallait que je me tienne à carreaux. Alors en allant dans ce foyer, je lui ai promis, à lui, que j'allais faire des efforts. Et j'ai tenu ma parole.» [Alphonse, 22 ans]*

Dans tous les cas, ceux qui disent avoir bénéficié d'un soutien fondé sur la confiance, rapportent aussi avoir progressivement changé de comportement.

#### *4.2.2 Trouver sa voie*

Un autre élément qui de façon récurrente est cité comme ayant participé à une sortie de vie problématique est rapporté via une petite formule *«j'ai trouvé ma voie»*. Le plus souvent, c'est d'une voie professionnelle dont il s'agit. Tout comme dans la première phase, l'emploi représente un levier important de bifurcation, ainsi que le dévoile Mathias:

*«[...] J'étais en internat pis à la base je suis allé là-bas parce que je savais pas quoi faire après avoir arrêté la cuisine. C'était un jour où je me faisais chier, j'étais allé me promener parce qu'on pouvait quand même sortir de temps en temps. J'étais tombé sur ce chantier naval, ça m'avait intéressé pis je me suis dit que j'allais demander si je pouvais faire une journée de stage pour voir comment c'est. Je suis allé le lendemain et je suis jamais reparti.» [Mathias, 20 ans]*

D'autres répondants ont également arrêté de s'adonner à des conduites répréhensibles après avoir trouvé leur voie professionnelle. Selon leurs dires, avoir déniché une place

d'apprentissage en lien avec leurs désirs et leurs compétences les a mobilisés positivement, au point d'opérer chez certains un changement drastique illustré par un «avant» et un «après».

Les études sont aussi citées comme représentant un moment critique propre selon nos répondants à détourner d'une vie problématique, pour autant qu'elles soient valorisantes, comme le relève Daniel:

> *«J'ai changé de classe et vraiment ça a été un changement radical. J'ai pas forcément plus travaillé mais du fait que j'étais moins distrait ou comme ça, que l'école était plus facile, ben ça s'est déroulé nickel. Je passais avec des supers moyennes.» [Daniel, 19 ans]*

Tous nos répondants cependant n'ont pas bénéficié d'éléments de bifurcation propres à diminuer, voire à supprimer leurs conduites répréhensibles. Parmi eux, certains ont basculé dans la troisième et dernière phase de ce processus, à savoir *le système de l'économie parallèle.*

## 4.3 Le système de l'économie parallèle

Ce système coïncide avec une période suspendue, sans projet de formation à l'issue de la scolarité obligatoire, d'une durée allant de six mois à deux ans et durant laquelle les répondants n'ont pas pu ou voulu obtenir une aide financière de leurs parents. Il représente la dernière phase de notre modèle et 5 seulement (20.8%) de nos répondants l'ont traversée. Parmi ceux-ci, la majorité (80%) a préalablement transité par les deux premiers systèmes et un seul individu (20%) par le second uniquement.

### *4.3.1 Gagner sa vie*

Il ressort des entretiens qu'une période post école obligatoire prolongée, sans emploi ou durant laquelle seuls divers menus travaux ont été effectués, participe au basculement du système de la délinquance vers celui de l'économie parallèle. Les activités illégales qui le jalonnent sont justifiées alors le plus souvent par un besoin d'argent, comme l'exprime Fabrice:

> *«Ouais, mes parents savaient pas, j'avais plus un rond, je voulais pas qu'ils se mettent dans la merde pour moi [...]. Mon père, certes il gagne presque 6000 balles par mois, mais avec les dettes qu'il a accumulées avec le temps, il ne s'en sortait pas. Donc j'ai parlé avec mes parents, je leur ai dit de me trouver vite fait un appart quelque part, qu'ils se portent garants et moi je vais à l'aide sociale.» [Fabrice, 21 ans]*

Ces problèmes d'argent sont également illustrés par Diego, qui s'est retrouvé dans une situation de non-emploi après sa dernière année d'école obligatoire:

> *«Mes parents ont arrêté de me donner du fric et j'ai commencé à dealer, [...] en cocaïne j'en ai vendu peut être, juste pas un kilo, 700–800 grammes. En MD (MDMA), j'ai liquidé un kilo en moins d'un an.» [Diego, 21 ans]*

Tous les répondants qui ont gravité dans ce système nous ont dit avoir préféré après un certain temps trouver de l'argent par eux-mêmes, plutôt que de s'en remettre (seulement) à leurs parents. Il ressort des entretiens que la plupart a alors réfléchi en termes de risques perçus et de gains escomptés, présumant d'une certaine rationalité. De fait, l'opportunité d'acquérir un moyen légitime de gagner sa vie semble ici prédéterminer leur sortie d'une dynamique de vie problématique.

### *4.3.2 Stabiliser sa situation*

L'acquisition d'une occupation professionnelle stable et jugée satisfaisante constitue selon tous les répondants qui ont gravité dans ce troisième système le levier principal de leur désistance. Alphonse par exemple, après avoir vécu des situations particulièrement chaotiques et commis de nombreux délits, explique être sorti de cette vie problématique grâce à l'ouverture de son propre salon de tatouage:

> *«[...] Pis le tatouage il m'a sauvé aussi. Le fait que je suis tout le temps en train de dessiner, je suis plus dehors. Le fait que je tatoue des gens, ben je gagne des sous et j'ai plus besoin de braquer, le fait que j'ai pas besoin d'avoir de patron parce que je suis mon propre patron, j'ai pas besoin de me soumettre à des ordres que j'arrive pas à suivre en fait, ou à des gens qui sont cons à côté de moi t'sais. Tous ces éléments-facteurs qui vont faire que tu pètes les plombs, ben j'ai plus rien de tout ça.» [Alphonse, 22 ans]*

Une opportunité de travail ne suffit pas, encore faut-il que celle-ci et les éléments qui lui sont liés (employeur, collègues, horaires de travail et climat) correspondent aux souhaits et aux compétences de l'intéressé. La rémunération de l'emploi semble aussi jouer ici un rôle considérable pour tous ceux qui ont transité dans ce troisième et dernier système, ainsi que l'exprime notamment Fabrice:

> *«[...] Tant que j'ai pas un truc fixe, tant que je gagne pas 4500 francs minimum par mois, ça va continuer. Je te dis, ça me fait pas plaisir de vendre de la drogue, c'est pas mon but dans la vie.» [Fabrice, 21 ans]*

Quitter son style de vie délinquant peut ainsi s'avérer plus ou moins difficile, selon le potentiel rémunérateur des activités investies.

## 5. Discussion

Les origines et l'évolution de la délinquance demeurent sujettes à controverses et cette contribution ne prétend aucunement les trancher. Notre analyse des récits recueillis démontre que, quel que soit le parcours de vie, un déficit de liens familial, amical, sentimental et/ou professionnel, ainsi qu'une absence de contrôle de la part de l'entourage empêchent l'acquisition de comportements conventionnels et adéquats, contrariant l'élaboration d'une représentation stable et sécurisante de soi-même et des autres. Cette analyse fait ainsi écho à deux théories souvent utilisées pour nourrir les débats précités: la théorie de l'attachement de Bowlby (1958), et celle du contrôle de Hirschi (1969).

La notion d'attachement constitue une des dimensions principales qui ressort des propos tenus par nos répondants. D'après Pierrehumbert (2003, 9), la théorie de l'attachement explique la «subtilité des états mentaux permettant à l'individu d'utiliser ses figures d'attachement pour prendre son envol, son indépendance, s'aider du connu pour s'ouvrir à l'inconnu, s'appuyer sur le passé pour embrasser l'avenir». Elle est régulièrement activée pour apprécier la nature des premières relations et interactions, leurs significations et leur impact sur la trajectoire ultérieure (Golbeter-Merinfeld, 2005). La dimension du contrôle ressort aussi de façon récurrente des narrations des vingt-quatre jeunes que nous avons rencontrés. Il peut être exercé de manière directe ou indirecte par l'entourage du répondant, mais aussi être l'œuvre du répondant lui-même, au travers des limites qu'il s'impose, de sa situation, de son vécu et de ce qu'il a à perdre (Hirschi, 1969). La dimension du contrôle apparaît ici comme faisant écho à celle de l'attachement, lequel est intimement jumelé à la figure de l'autorité et à son efficacité (Delage, 2005).

Concernant notre échantillon, ces dimensions présentent un poids prépondérant pour irriguer l'entrée et le maintien dans une dynamique de vie problématique. Pour nos répondants, la meilleure parade pour s'en tenir éloigné est de grandir dans un environnement sécure et épanouissant, placé sous le contrôle continu et cohérent de référents qui les aident à développer des liens d'appartenance de qualité. Ces analyses s'inscrivent donc dans la droite ligne des travaux précités, et en particulier ceux de Bowlby (2005) selon lequel un lien d'attachement défaillant est susceptible de provoquer non seulement des carences affectives mais également éducatives, contrariant conséquemment les compétences de l'enfant à explorer son environnement et à y répondre de façon conventionnelle et adaptée. Ces deux notions d'attachement et de contrôle peuvent être saisies sous celle générique de l'encadrement, qui apparaît alors comme la variable explicative et compréhensive principale de l'entrée et de la persistance de la déviance (criminalisée) des participants à cette recherche.

Quant aux sorties de délinquance des plus récalcitrants à adopter une «vie meilleure», il apparaît que leur désistance est étroitement liée à l'obtention d'une occupation professionnelle jugée satisfaisante, en particulier en termes de rémunération. Le fait que les répondants aient tous souligné l'importance d'une occupation rémunératrice renvoie aux observations des tenants de la théorie dite du «choix rationnel», suivant laquelle la commission d'actes répréhensibles résulte d'un calcul coûts-bénéfices effectué par leurs auteurs, lesquels aspirent à un certain style de vie (Clarke & Cornish, 2000; Cusson, 2005). Les récits recueillis auprès des jeunes qui ont gravité dans le système de l'économie parallèle tendent fortement à confirmer cette perspective; nos répondants ont effectivement insisté sur la nécessité de s'adapter aux situations qu'ils rencontrent et de profiter des occasions qui s'offrent à eux, pour autant qu'elles leur soient rémunératrices.

Appréhendé de façon globale, notre modèle rend ainsi compte d'un processus d'entrée, de maintien et de sortie de la déviance (criminalisée) dont les dimensions d'attachement, de contrôle, enfin d'occupation, apparaissent comme les plus importantes pour tenter de saisir toute la complexité qui en découle. Qu'ils soient lus à la lumière du risque, de facteurs protecteurs, de désistance ou de bifurcation, ces éléments sont ceux qui ont selon nos répondants le plus joué sur leur dynamique de vie (non)conventionnelle.

## 6. Conclusion

Notre recherche avait pour but d'investiguer l'évolution de parcours déviants, voire délinquants, à partir des récits de ceux-là même qui les ont empruntés et en conjuguant deux portes d'entrée analytique rarement combinées en cri-

minologie. Il ressort que l'absence d'encadrement représente, pour la population d'intérêt, la dimension explicative et compréhensive principale de l'entrée et de la persistance dans la délinquance, tandis que l'occupation professionnelle, lorsqu'elle est jugée satisfaisante en termes de rémunération et de valorisation, permet de mieux en saisir le processus de sortie.

Si cette recherche participe à l'avancée des connaissances sur les dynamiques entourant la déviance (criminalisée), elle n'en demeure pas moins sujette à quelques limites. La première a trait à son échantillon d'intérêt, qui se compose de jeunes francophones seulement. Il serait pertinent de reconduire une telle recherche dans les cinq autres Centres de recrutement afin de vérifier si les tendances observées concernant les dimensions de l'encadrement et de l'occupation professionnelle se confirment, ou non, outre-Sarine.

Au regard des présents résultats, il serait également intéressant de renouveler cette recherche en se focalisant sur le facteur de l'encadrement dans le but d'apprécier d'éventuelles différences entre l'encadrement social formel, opéré par les institutions étatiques, et l'encadrement social informel, issu de la sphère familiale, amicale, amoureuse et/ou professionnelle notamment.

De même, l'évaluation du lien entre la victimisation et la déviance (criminalisée) nécessite encore d'être étayée. Il s'est avéré en effet très difficile de recueillir des expériences de victimisation en entretien, non seulement pour des questions de définition, mais probablement aussi de gêne, voire de honte à parler ouvertement de ce type d'expérience.

Finalement, il serait souhaitable de réaliser une recherche longitudinale portant sur la population déclarée inapte au service militaire et à la protection civile, afin de déterminer l'influence de cette double inaptitude sur leur parcours de vie ultérieur. De fait, dès lors que l'attachement et le contrôle sont parmi les ingrédients essentiels de l'entrée et de la persistance dans la délinquance, il y a fort à croire que cet encadrement supplémentaire puisse en partie participer à améliorer les conduites de certains jeunes, ou à défaut, les péjorer éventuellement.

## Remerciements

Nous remercions infiniment tous les jeunes adultes qui ont accepté de partager avec nous leur parcours de vie. Nous tenons également à adresser nos plus vifs remerciements au Commandant du Centre de recrutement de l'Armée suisse à Lausanne qui nous a autorisé à recueillir les données au sein du Centre et ce, dans des conditions nous garantissant la confidentialité des entretiens menés.

## Bibliographie

Abbott A., *Time Matters, On Theory and Method,* University of Chicago Press, 2001.

Agnew R., *Why Do Criminals Offend?: A General Theory of Crime and Delinquency,* Roxbury Publishing Company, 2005.

Agra C., Drogue et crime: l'expérience portugaise, *Toxicodependências,* 1999 1, 25–34.

Bernier D., Bellot C., Sylvestre M.E., & Chesnay C., *La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance à Québec: point de vue des acteurs socio-judiciaires et analyse du phénomène,* The Canadian Homelessness Research Network Press, 2011.

Bertaux D., Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche, in: Desmarais D. & Grell P. (Eds.), *Récits de vie, Théorie, méthode et trajectoires types,* Editions Saint-Martin, 1986, pp. 21–34.

Bessin M., Bidart C., & Grossetti M., *Bifurcations, Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement,* La Découverte «Recherches», 2010.

Bidart C., Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action, in: Bessin M., Bidart C., & Grossetti M., (Eds.), *Bifurcations,* La Découverte «Recherches», 2009, pp. 224–238.

Bizeul D., Le récit des conditions d'enquête: exploiter l'information en connaissance de cause, *Revue française de sociologie,* 1998 39(4), 751–787.

Bowlby J., The Nature of the Child's Tie to his Mother, *International Journal of Psycho-Analysis,* 1958 39, 350–373.

Bowlby J., *A Secure Base: Clinical Applications of Attachment Theory,* Routeldge, 2005.

Carlsson C., Using «Turning Points» to Understand Processes of Change in Offending, *British Journal of Criminology,* 2012 52, 1–16.

Cassoni D., L'étude du processus de changement chez des hommes condamnés à de longues peines, *Criminologie,* 2010 43(2), 351–372.

Clarke R.V., & Cornish D.B., Rational Choice, in: Paternoster R., Bachman R. (Eds.), *Explaining crime and criminals: Essays in Contemporary Criminological Theory,* Roxbury, 2000, pp. 23–42.

Cusson M., *La délinquance, une vie choisie, Entre plaisir et crime,* Editions Hurtubise, 2005.

Debuyst C., Digneffe F., Pires A., *Histoire des savoirs sur le crime et la peine, Expliquer et comprendre la délinquance (1920–1960),* Larcier, 2008.

Delage M., La thérapie du couple et de la famille revisitée à travers la théorie de l'attachement, *Thérapie Familiale,* 2005 26(4), 407–425.

De Rosnay J., *Education, écologie et approche systémique,* Intervention au Congrès de l'Association Générale des Instituteurs et Institutrices des Ecoles et classes Maternelles publiques, La Rochelle, France, Intervention repérée à http://www.carrefour-du-futur.com/conférences/education-ecologie-et-approche-systémique, Juin 1994.

Elder G. H., Johnson M. K. & Crosnoe R., The Emergence and Development of Life Course Theory, in: Mortimer J. T. & Shanahan M. J. (Eds.), *Handbook of the Life Course* (3–19), Springer, 2003.

Farrington D. P., Implications of Criminal Career Research for the Prevention of Offending, *Journal of Adolescence,* 1990 13(2), 93–113.

Farrington D. P., Explaining and Preventing Crime: The Globalization of Knowledge, *Criminology,* 2000 38(1), 1–24.

Farrington D. P., Developmental and Life-course Criminology: Key Theoretical and Empirical Issues – the 2002 Sutherland Award Address, *Criminology,* 2003 41(2), 221–256.

Farrington D. P., & Loeber R., Transatlantic Replicability of Risk Factors in the Development of Delinquency, in: Cohen P., Slomkowski C., & Robins L. N. (Eds.), *Historical and Geographical Influences on Psychopathology,* Lawrence Erlbaum Associates, 1999, pp. 269–291.

Farrington D. P., Piquero A., & Jennings W. G., *Offending from Childhood to Late Middle Age: Recent Results from the Cambridge Study in Delinquent Development,* SpringerBriefs in Criminology, 2013.

Freedmann D., Thornton A., Camburn D., Alwin D., Young-DeMarco L., The Life History Calendar: a Technique for Collecting Retrospective Data, *Sociological Methodology,* 1988 18, 37–68.

Glueck S. & Glueck E., *Unraveling juvenile delinquency,* Common Wealth Fund, 1950.

Golbeter-Merinfeld E., Théorie de l'attachement et approche systémique, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux,* 2005 35(2), 13–28.

Grossetti M., Imprévisibilités et irréversibilités: les composantes des bifurcations, in: Bessin M., Bidart C., Grossetti M., (Eds.), *Bifurcations,* La Découverte, 2009, pp. 147–159.

Guay J. P., Benbouriche M. & Parent G., L'évaluation structurée du risque de récidive des personnes placées sous main de justice: méthodes et enjeux, *Pratiques Psychologiques,* 2015 21(3), 235–257.

Hélardot V., Vouloir ce qui arrive? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels, in: Grossetti M., Bessin M. & Bidart C. (Eds.), *Bifurcations,* La Découverte, 2009, pp. 160–167.

Hirschi T., *Causes of Delinquency,* University of California Press, 1969.

Killias M., Aebi M. F., & Kuhn A., *Précis de criminologie,* Stämpfli, 2012.

Lesourne J., *Les systems du Destin,* Editions Dalloz, 1976.

Mayhew P. & Elliott D., Self-reporting Offending, Victimization, and the British Crime Survey, *Violence and Victims,* 1990 5, 83–96.

Nelson I. A., From Quantitative to Qualitative: Adapting the Life History Calendar Method, *Field Methods,* 2010 22(4), 413–428.

Noreau, P., Judiciarisation et déjudiciarisation: la part de la poursuite et de la défense, *Criminologie,* 2000 33(2), 55–79.

Pierrehumbert B., *Le Premier lien: Théorie de l'attachement,* Odile Jacob, 2003.

Pollard J. A., Hawkins J. D., & Arthur M. W., Risk and Protection: Are both Necessary to Understand Diverse Behavioral Outcomes in Adolescence? *Social Work Research,* 1999 23(3), 145–158.

Presser L., Collecting and Analyzing the Stories of Offenders, *Journal of Criminal Justice Education,* 2010 21(4), 431–446.

Sampson R. J., & Laub J. H., *Crime in the Making: Pathways and Turning Points through Life,* Harvard University Press, 1993.

Sutton J. E., A Review of the Life-events Calendar Method for Criminological Research, *Journal of Criminal Justice,* 2010 38, 1038–1044.

Tanner-Smith E. E., Wilson S. J. & Lipsey M. W., Risk Factors and Crime, in: Cullen F. T. & Wilcox P. (Eds), *The Oxford Handbook of Criminological Theory,* Oxford University Press, 2013, pp. 89–112.

Villmow B. & Stephan E., *Jugendkriminalität in einer Gemeinde: Eine Analyse erfragter Delinquenz und Viktimisierung sowie amtlicher Registrierung,* Freiburg im Breisgau, 1983.

***Julie Grandjean***
*Master of Law (MLaw) in criminal justice, mention criminologie & sécurité*
*Criminologue, Risk Profiler au niveau des contrôles de sécurité relatifs aux personnes*
*Centre de recrutement 1*
*Route des Plaines-du-Loup 1*
*1018 Lausanne*